

BOURSE / DÉCÈS



Montréal ▼

Montréal 3450,21 -2,43
VARIATION DU JOUR: -0,07% AN: 41,78%



Toronto ▲

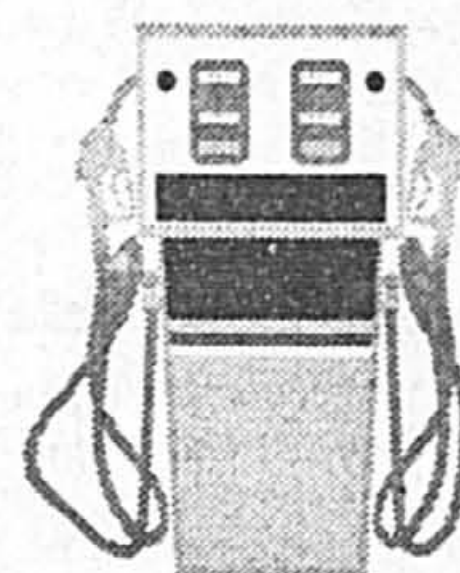
Toronto 6877,30 26,73
VARIATION DU JOUR: 0,39% AN: 39,52%



New York ▼

New York 8222,61 -32,28
VARIATION DU JOUR: -0,39% AN: 48,72%

S&P 500	954,31	2,02
VARIATION DU JOUR:	0,21%	AN: 49,12%
Nasdaq	1593,80	5,75
VARIATION DU JOUR:	0,36%	AN: 47,28%
Dollar CAN	72,55	cents US 0,16
VARIATION DU JOUR:	0,22%	AN: -0,26%
Dollar US	1,378	\$CAN -0,003
VARIATION DU JOUR:	-0,22%	AN: 0,26%
Or	324,10	\$US -1,90
VARIATION DU JOUR:	-0,58%	AN: -16,36%
Pétrole	NON DISPONIBLE	0,00
VARIATION DU JOUR:	0,00%	AN: -0,58%



Essence

Trêve dans la guerre des prix. Le prix du litre remonte à 64,9 cents dans la région de Montréal

page C 3



Canneberges Atoka écarte l'offre d'achat de Northland

MARTIN VALLIÈRES

La transaction qui aurait fait passer en mains américaines la société Atoka, qui exploite dans les Bois-Francs le plus grand lieu de culture de canneberges en Amérique du Nord, n'aura finalement pas lieu.

Les négociations entre Atoka et l'entreprise Northland Cranberries, du Wisconsin, commencées au début de mai à la suite d'une entente de principe approchant 40 millions \$CAN, ont avorté en début de semaine, a appris *La Presse*.

Northland l'a confirmé par la diffusion d'un bref communiqué, hier, aux États-Unis. En acquérant Atoka, Northland aurait augmenté d'un quart sa capacité de production de canneberges, une étape décrite comme importante pour ses projets d'expansion face à un concurrent dominant, la coopérative Ocean Spray.

Le cours de l'action de Northland sur le marché Nasdaq a d'ailleurs reculé de 8 % sous la barre de 20 \$US, hier, après l'annonce de la fin des négociations.

Chez Canneberges Atoka, on fait état de multiples différends apparus tant au niveau financier que du point de vue de l'intégration des deux entreprises.

« L'offre monétaire de Northland était très intéressante et Atoka devait demeurer une filiale autonome que nous aurions continué à diriger. Mais au fil des négociations, nous nous sommes rendus compte que ce n'était plus vraiment les intentions de Northland, a expliqué hier à *La Presse* Marc Bieler, président fondateur et actionnaire majoritaire des Canneberges Atoka.

« Au point de vue financier, d'une part, Northland n'était pas en mesure de donner des garanties sur la moitié du montant convenu, qui était payé en billets convertibles en actions dans cinq ans.

« Par ailleurs, nous avons une entreprise qui va bien et qui génère des profits. Notre rôle dans la continuité de son plan de développement devenait de plus en plus incertain », a confié M. Bieler.

« J'ai seulement 59 ans, mais aussi des associés minoritaires et des proches — mon fils et mon épouse — qui sont impliqués dans l'entreprise. Vendre l'entreprise maintenant me tourmentait de plus en plus. En fait, je suis un peu soulagé que ça se termine ainsi. »

Fondée il y a une quinzaine d'années, Atoka exploite aujourd'hui 424 acres contigus de culture de canneberges près de Manseau, dans les Bois-Francs. Marc Bieler prévoit en doubler encore la taille d'ici cinq ans. Il n'écarte pas de faire entrer du capital-risque chez Atoka en cas de besoin, ce qui n'est pas le cas pour le moment, assure-t-il.

Atoka a déjà sa propre usine de concentré de jus de canneberges, de loin le débouché le plus dynamique pour ces petits fruits rouges. Elle approvisionne des clients aux États-Unis et au Canada tels que les Industries Lassonde (jus Oasis), de Rougemont. Atoka emploie jusqu'à une centaine de personnes en pleine saison, quoique la culture des canneberges et leur conditionnement soient hautement mécanisés.

Washington juge que Sidbec-Dosco a reçu des subventions déloyales

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

Sidbec-Dosco (Ispat) a subi un revers à Washington cette semaine. Dans une décision préliminaire rendue mardi, le département américain du Commerce a statué que les exportations de fil machine de Sidbec-Dosco (Ispat) avaient bénéficié de subventions déloyales.

L'ancienne société d'État québécoise s'expose à un droit compensateur de près de 10 %.

Par contre, une autre aciérie de Montréal, Ivaco, et une aciérie de Hamilton, Stelco, s'en sont tirés à meilleur compte : le département du Commerce a conclu que leurs exportations de fil machine n'avaient pas bénéficié de subventions déloyales.

Sidbec-Dosco a été frappée par une véritable vague qui a déferlé sur sa société-mère, Ispat International, une multinationale basée à Londres.

En effet, la décision du département américain du Commerce affecte des aciéries d'Ispat dans trois pays différents.

Le département du Commerce a statué que les exportations de fil machine de Caribbean-Ispat, une aciérie située à Trinité-et-Tobago, avaient bénéficié de subventions déloyales atteignant 16 %.

Le département a jugé que les subventions déloyales reçues par Ispat Hamburger Steel Works, en Allemagne, représentaient 6 %.

Pour Sidbec-Dosco (Ispat), le département a fixé la marge à 9,55 %.

Enfin, une aciérie du Venezuela qui s'expose à un droit compensateur de 13 % n'appartient pas à Ispat International, mais la multinationale a déposé une offre pour l'acquiescer.

L'enquête engagée par l'admini-

stration américaine ne portait que sur ces quatre pays.

Ispat International possède également des installations au Mexique, en Indonésie, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande et au Kazakhstan. Son chiffre d'affaires dépasse les deux milliards.

Ispat Mexicana, une filiale d'Ispat International, a acquis Sidbec-Dosco en août 1994 pour la somme de 350 millions.

Dumping

Les producteurs américains qui ont déposé une plainte contre les exportations de fil machine du Canada, d'Allemagne, de Trinité-et-Tobago et du Venezuela ont non seulement allégué qu'elles avaient bénéficié de subventions déloyales, mais qu'elles avaient fait l'objet de dumping.

Le département du Commerce devrait rendre sa décision préliminaire sur le dumping et sa décision finale sur les subventions déloyales au mois d'octobre.

Ivaco et Stelco peuvent encore faire face à des droits anti-dumping, mais parce que le départe-

ment du Commerce a statué que leurs exportations de fil machine n'avaient pas bénéficié de subventions déloyales, elles n'ont pas à s'inquiéter au sujet de droits compensateurs.

Le président d'Ivaco, M. Paul Ivanier, a affirmé que l'administration américaine avait confirmé ce qu'il avait toujours dit, c'est-à-dire que son entreprise n'avait pas bénéficié de subventions déloyales.

Il a ajouté qu'Ivaco n'effectuait pas non plus de dumping, mais qu'il ne pouvait pas prévoir la décision du département dans ce cas.

Il a rappelé qu'en 1994, les producteurs américains de fil machine avaient retiré la plainte de dumping qu'ils avaient déposée contre les trois producteurs canadiens à peine quelques semaines avant une décision finale de l'administration américaine.

Le fil machine est un gros fil d'acier qui sert à toutes sortes d'usages, depuis les cintres en acier jusqu'aux gros ressorts, en passant par les chariots d'épicerie.

DOSSIER

« Douze hommes en colère » donnent un coup de pouce à deux PME



Pierre Gingras

Ce n'est pas tous les jours que les arts viennent à la rescousse des entreprises. C'est plutôt l'inverse qui se produit habituellement.

Mais à Mont-Laurier, un inventeur qui vient de mettre au point une chenille s'adaptant aux véhicules tout-terrain pour l'hiver et un fromager original ont reçu récemment une aide précieuse, en argent sonnante, grâce à... une pièce de théâtre.

Les acteurs, tous bénévoles, hommes d'affaires et membres des professions libérales pour la plupart, n'étaient jamais montés sur les planches. Non seulement la troupe a connu le succès en jouant à guichets fermés en cinq occasions (2500 spectateurs) à Mont-Laurier, mais elle a été choisie récemment pour participer au Festival international de théâtre amateur de Namur en Belgique, du 27 août au 1^{er} septembre.

« C'est un grand honneur. Seulement neuf pièces ont été sélectionnées à travers le monde. Plusieurs provenaient des Amériques et du Québec. Et nous sommes la seule troupe du Nouveau Monde présente à Namur. C'est un couronnement et ce sera une grande fête. »

C'est Gilles Boyer qui parle. L'idée initiale, c'est lui. Directeur des ressources éducatives à la commission scolaire Pierre Neveu, l'administrateur de 54 ans a fait du théâtre dans le passé à Mont-Laurier. Il a même fondé une troupe qui a joué durant des années.

« Je connaissais plusieurs professionnels et hommes d'affaires, dit-il. Je voulais les aider à sortir de leur train-train quotidien en les initiant au théâtre pour une bonne cause, recueillir des fonds pour une œuvre de charité, un Double-Défi, selon le nom officiel du projet. »

Mais l'objectif changera rapidement. Les bonnes œuvres ayant déjà leurs mécènes, on préféra financer une ou deux petites entreprises à leurs débuts dans le but de favoriser la création d'emplois dans une région qui en a bien besoin.



Douze hommes en colère en pleine répétition. La pièce a été choisie pour participer au Festival de théâtre amateur de Namur, en Belgique, fin août.

Le metteur en scène conserve un souvenir impérissable de *Douze hommes en colère* de Reginald Rose, qui présente les délibérations d'un jury lors d'un procès pour meurtre. « La première pièce de théâtre de ma vie », dit-il.

Le voilà donc à la recherche de douze comédiens qui pourraient ajuster leur loisir avec l'horaire des répétitions. Il dispose d'une liste d'une soixantaine de noms. Mais les douze premières personnes contactées se montrent enthousiastes. On y trouve deux avocats, un médecin, sept administrateurs ou hommes d'affaires, un comptable, ainsi que le curé de Mont-Laurier, André Chalifoux.

« Personne n'avait vraiment d'expérience dans le théâtre, raconte Gilles Boyer. Mais durant cinq mois, tous les mercredis soirs et tous les dimanches matins, ils participaient à une cinquantaine de répétitions. Une tâche énorme. Mais tous ont été fidèles au poste même si le rythme était difficile à suivre pour ces gens occupés et pour leur famille. » Par exemple, Alain Lesa-

ge, le médecin, a dû quitter en pleine répétition pour procéder d'urgence à un accouchement.

Gaston Benoît se souvient pour sa part qu'il devait parfois assister à des réunions durant la journée, ce que n'appréciait pas toujours son frère et associé. Propriétaire de la concession Toyota à Mont-Laurier, 34 ans, il n'avait jamais fait de théâtre. « On me demandait de jouer le rôle du jeune mécanicien, un garçon tranquille, timide, tout le contraire de mon tempérament. J'étais certain ne pas pouvoir apprendre mes quatre pages de texte et cela m'a pris beaucoup d'efforts. »

Les heures de répétition ont été très longues, reconnaît-il. Mais il estime que le résultat en valait la peine. « Faire cheminer ensemble de façon aussi intime une vingtaine de personnes en incluant les gens de l'administration et les techniciens, ce n'est pas évident, fait-il valoir. Mais aujourd'hui, on nous félicite pour notre travail. C'est très gratifiant. Je ne pensais jamais pouvoir en arriver à ce résultat. »

Gilles Boyer lui y croyait. Il voulait présenter un spectacle de « niveau professionnel » et la troupe a fait les efforts pour y parvenir. C'est à cause de la qualité du spectacle, dit-il, que la troupe a pu donner plus de représentations que prévu à Mont-Laurier.

Mais pendant que la compagnie répétait, son conseil d'administration sollicitait les entreprises de la communauté pour finalement obtenir 26 000 \$. S'ajouteront les profits des cinq représentations. En tout 50 000 \$, dont 20 % serviront à payer les dépenses encourues pour monter et présenter la pièce.

Pas moins de 27 petites entreprises ont répondu à l'offre de financement des « douze hommes en colère », ce qui démontre bien les besoins du monde des affaires de la région, affirme pour sa part un des membres du conseil d'administration, le pharmacien André Bolduc.

La troupe donnera une représentation à Saint-Jovite, le 17 août, à la polyvalente locale, et deux autres à Mont-Laurier.

ÉCONO-FLASHES



Nouveau centre d'appels d'AT&T Canada

■ AT&T Canada compte ouvrir un nouveau centre d'appels à Halifax, en Nouvelle-Écosse, ce qui entraînera la création de 1000 emplois à temps plein et à temps partiel au cours des deux prochaines années. Cette nouvelle installation de neuf millions doit ouvrir au début de 1998.

Fermetures temporaires chez Abitibi-Consolidated

■ Abitibi-Consolidated effectuera des fermetures temporaires additionnelles attribuables au marché, afin d'équilibrer ses stocks. Des interruptions correspondant à environ 25 000 tonnes de papier journal et 13 000 tonnes de papiers spéciaux à base de pâte mécanique auront lieu à Kenora et à Fort Frances, en Ontario, ainsi qu'à Alma, Chandler, Port-Alfred et Grand-Mère, au Québec. Ces fermetures varieront, selon les usines concernées, entre le 23 août et le 7 septembre.

BCE échange ses actions

■ Les porteurs des actions privilégiées des séries N et J de BCE ont échangé ces actions contre la somme de 350 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif fixe / flottant, rachetables, série U et pour 300 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif fixe / flottant, rachetables, séries W. Les actions privilégiées de la série U, d'une valeur nominale de 25 \$, rapporteront jusqu'au 1^{er} mars 2007 un dividende annuel en espèces privilégié et cumulatif fixe de 1,38 \$ par action (5,64 %), payable tous les trimestres. Ces actions de la série U ne sont pas rachetables avant l'échéance du 1^{er} mars 2007.

La Banque Scotia prolonge son délai

■ La Banque Scotia a prolongé jusqu'au 11 août le délai accordé aux actionnaires pour accepter son offre d'acquisition de la totalité des actions en circulation de National Trustco. « Bien que la date d'acceptation de l'offre ait initialement été fixée au 31 juillet, nous n'avons pas encore reçu toutes les approbations des organismes de réglementation nécessaires pour parachever la transaction, a expliqué M. Peter Godsoe, président du conseil et chef de la direction de Scotia. Pour le moment, nous avons obtenu l'autorisation du surintendant des établissements de dépôt et, selon nos discussions avec le secrétaire d'État (institutions financières internationales) et le ministre des Finances, nous devrions obtenir leur approbation dans les prochains jours. »

Fonorola conclut son émission

■ Fonorola a clôturé hier son émission de 4 025 000 actions ordinaires, annoncée antérieurement, pour un produit brut de 120,6 millions de dollars CAN. En juillet, l'entreprise avait conclu une entente de prise ferme avec un groupe de courtage composé de First Marathon Securities, Griffiths McBurney & Partners et St. James Securities. L'entente prévoyait la vente de 3,5 millions d'actions ordinaires pour un produit brut total de 89,25 millions de dollars CAN. De plus, les souscripteurs avaient l'option d'acquiescer 525 000 actions ordinaires additionnelles à un prix d'émission de 25,50 \$ par action. Fonorola utilisera le produit de cette émission pour financer les dépenses en immobilisations requises pour prolonger son réseau de fibre optique dans l'Ouest canadien et aux États-Unis.

Selon la CIBC, le Québec va performer !

■ Le Québec s'apprête à enregistrer sa meilleure performance économique depuis plusieurs années avec une croissance estimée à 3 % en 1997 comparativement à 1,1 % en 1996, selon la plus récente analyse économique de la Banque CIBC. « L'augmentation des exportations et une reprise intérieure limitée favoriseront cette croissance économique au Québec en 1997 et 1998 », selon ce qu'a déclaré Linda Nazareth, économiste principal à la Banque CIBC. D'abord, au chapitre des exportations vers d'autres provinces, qui représentent environ 36 % des exportations totales du Québec, on note une diminution de 5,5 %, alors que les exportations vers les autres pays ont connu une augmentation de 4,4 % l'année dernière. Cependant, ces deux catégories d'exportations devraient s'améliorer pour 1997, la demande internationale étant accompagnée d'une demande intérieure plus soutenue des autres provinces. La reprise de l'activité se manifeste déjà dans le secteur de la fabrication. Pour les cinq premiers mois de 1997, le nombre total d'envois de produits manufacturés a progressé de 6,5 % par rapport à la même période en 1996.

Année vigoureuse pour le Canada

■ Nesbitt Burns a prédit hier une année vigoureuse pour l'économie canadienne avec une montée de la confiance des consommateurs, une accélération de l'activité économique et une baisse du chômage. « Il s'agit là d'excellentes nouvelles pour le Canada, a déclaré l'économiste en chef de Nesbitt Burns, Sherry Cooper. À long terme, on peut s'attendre à une hausse du cours des actions, à une baisse des taux d'intérêt et à une expansion longue et soutenue. » Mme Cooper a fait observer que l'économie canadienne est entrée dans une phase de croissance vigoureuse que nous n'avions pas connue depuis le boom de la fin des années 80. On prévoit que le PIB croîtra de 4 % cette année et d'au moins 3,5 % l'année prochaine. Entre autres, le taux de chômage terminera l'année sous la barre des 9 % et se retrouvera sous les 8 % avant la fin de l'année 1998. Environ 500 000 nouveaux emplois seront créés.

Émission d'actions de Cambridge

■ Centres commerciaux Cambridge a convenu de vendre pour 185 millions d'actions ordinaires au prix de 13,50 \$ l'action à un groupe de preneurs fermes. En tout, 13,7 millions d'actions ordinaires seront émises. Le prospectus se rapportant à cette émission a été déposé dans chacune des provinces du Canada. Cambridge a également octroyé aux preneurs fermes l'option d'acquiescer une tranche supplémentaire de 15 % du montant de l'émission, soit 27,75 millions, qui représente 2,05 millions d'actions ordinaires. Le groupe de preneurs fermes comprend Nesbitt Burns, ScotiaMcLeod, Les Valeurs Mobilières TD et Midland Walwyn Capital. Il comprend également RBC Dominion valeurs mobilières, Research Capital et HSBC James Capel Canada. Le produit de l'émission servira à rembourser une partie de la dette bancaire contractée afin d'acquiescer Propriétés Immobilières Markborough.

Strategic Value : prospectus provisoire

■ Strategic Value, société inscrite à la Bourse de Montréal, a soumis un prospectus préliminaire en vue de procéder au placement de 16,61 millions d'actions ordinaires de la classe A ou de la classe B de la société, d'obligations subordonnées convertibles de premier rang à 6 % échéant le 22 mai 1999 pour un montant en principal de dix millions, et d'obligations subordonnées convertibles de deuxième rang à taux variable échéant le 22 mai 2003 pour un montant en principal de 5,8 millions, devant toutes être émises au moment de l'exercice des bons de souscription spéciaux déjà émis par la société le 23 mai dernier. La société a reçu le produit net au montant de 43,15 millions de l'émission des bons de souscription spéciaux et a investi ces fonds dans le paiement d'une portion des coûts d'acquisition de Laurentian Funds Management. Le prospectus provisoire fait également état de près de deux millions d'actions ordinaires de la classe A au prix de 1,75 \$ l'action, dont l'émission servira à mobiliser des fonds pour rembourser la dette encourue par la société pour financer l'acquisition de Laurentian Funds Management.

Actions en Direct Banque Royale

■ Actions en direct, deuxième plus grand courtier à escompte au Canada, a adopté une nouvelle structure de prix pour ses circuits de distribution. Les investisseurs auront ainsi accès à des services de courtage à escompte efficaces, contre des frais modiques. Il existe trois façons d'accéder à ses services : en communiquant directement avec un représentant en placements, en utilisant TelAction, où les ordres de vente ou d'achat peuvent être passés automatiquement par téléphone à clavier, ou en utilisant un ordinateur personnel et le logiciel d'investissement PCAction tournant sous Windows. À compter d'aujourd'hui, les clients qui passent des ordres d'achat ou de vente d'au plus 1000 actions au moyen de PCAction ou de TelAction pourront bénéficier de commissions forfaitaires.

Steve Jobs refuse la tête d'Apple

■ Steve Jobs ne reviendra pas à la tête d'Apple. Le cofondateur de la célèbre firme informatique a décliné l'offre des administrateurs qui lui proposaient le fauteuil de PDG, vacant depuis le renvoi de Gil Amelio le 9 juillet. Selon le *San Francisco Chronicle*, Jobs préfère rester à la tête de sa nouvelle société, Pixar. La rumeur de son retour au bercail avait fait monter mercredi de plusieurs points l'action d'Apple, qui traverse actuellement une phase très difficile.

Pierre Bellemare

Air Canada achète des avions

Airbus semble être le favori, au grand dam de Boeing

Presse Canadienne

Air Canada doit annoncer aujourd'hui l'achat d'un nombre important d'avions, en vue de remplacer sa flotte vieillissante de Boeing 747. L'acquisition des nouveaux appareils a été approuvée hier par le conseil d'administration de l'entreprise.

Les analystes consultés croient que la commande, évaluée à plus d'un milliard, sera passée une fois de plus auprès du constructeur européen Airbus, ce qui ne sera pas sans mécontenter l'avionneur américain Boeing, qui estime que les compagnies aériennes canadiennes n'achètent pas suffisamment de ses avions.

Buzz Hargrove, président du Syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), a également déclaré hier qu'il tenait « de source sûre » qu'Air Canada allait commander ses avions chez Airbus.

Cette situation apparaît incongrue aux yeux de Boeing, qui fait valoir que, contrairement à Airbus, il s'approvisionne auprès de nombreux fournisseurs canadiens.

Une porte-parole d'Air Canada, Nicole Couture-Simard, a refusé hier de commenter davantage la transaction. Elle a simplement in-

diqué que la compagnie avait décidé l'an dernier de remplacer six vieux appareils Boeing 747.

Les 747 seront vraisemblablement remplacés par des Airbus A330, proches des appareils qu'Air Canada possède déjà. Mais Air Canada pourrait aussi choisir le Boeing 777, un modèle d'avion semblable aux anciens 747, mais qui coûte moins cher à faire fonctionner.

Un porte-parole du transporteur américain, Errol Weaver, a fait valoir hier que Boeing contribuait à maintenir 17 000 emplois directs et indirects au Canada, y faisant chaque année l'acquisition de biens et services d'une valeur de 700 millions. Pourtant, pendant ce temps, « Boeing n'a pas reçu une seule commande en provenance du Canada depuis des années », a-t-il ajouté.

Mme Couture-Simard dit à ce

sujet que la mission d'Air Canada se bornait à faire en sorte d'acquiescer les appareils qui correspondaient le plus à ses besoins et qui étaient les moins chers à exploiter.

De son côté, M. Hargrove a écrit cette semaine à plusieurs ministres fédéraux dans l'espoir qu'ils fassent en sorte qu'Air Canada achète chez Boeing. Les TCA représentent 3000 travailleurs de l'industrie aérospatiale.

« Il n'y a aucun autre pays au monde, a dit M. Hargrove, qui permet à ses compagnies aériennes de décider ce qu'elles vont faire, ce qui est le mieux pour elles, sans tenir compte des intérêts de leur pays. »

Boeing Canada procure un emploi à 1500 personnes, qui travaillent dans des usines de fabrication de pièces à Winnipeg et à Arnprior, en Ontario.

À Montréal, Canadair, une division de Bombardier Aérospatiale, fabrique à la fois le fuselage de trois types d'avions Boeing et celui d'appareils Airbus. Selon la porte-parole de Canadair, Catherine Chase, 369 employés travaillent sur la production de pièces destinées à Boeing et 225 sur celles destinées à Airbus.

Le Monde candidat à l'achat de L'Express

Agence France-Presse
PARIS

Le prestigieux quotidien français *Le Monde* se porte candidat à l'achat de l'hebdomadaire *L'Express*, a indiqué son directeur Jean-Marie Colombani, dans un entretien publié hier dans le journal économique *La Tribune*.

« Nous pensons que la complémentarité est très forte et que cette opération peut être porteuse, notamment par des économies de structure », a expliqué M. Colombani.

Il a souligné que *Le Monde*, qui a renoué l'année dernière avec les bénéfices, avait réussi à « casser la courbe du déclin » et comptait dégager « en cinq ans une marge suffisante ».

Le journal, dont les lecteurs sont « revenus en masse » selon son directeur, affiche comme priorités pour les cinq ans à venir : « dégager une marge suffisante » et financer « un système social qui a pour premier objectif de garantir au personnel de l'entreprise qu'il profitera du redressement ». « Troisièmement, nous nous développerons », ajoute M. Colombani, et le personnel pourra prendre une part « plus stable » au capital de l'entreprise.

Après être tombée à 22 % des recettes, la part de la publicité est remontée aux alentours de 30 %, précise-t-il. La modernisation de l'imprimerie, pour quelque 40 millions de francs, devrait permettre la recherche d'autres clients que *Le Monde*.

L'image du *Monde* « a été reconstruite autour d'une formule qui a redonné la première place au journal... La prochaine étape c'est la rénovation et l'extension de nos pages culturelles, à l'automne, avec aussi le lancement d'un guide culturel avec *Les Inrockuptibles*, puis l'année prochaine celles des pages entreprises », indique-t-il.

Le quotidien avait renoué avec les bénéfices en 1996, avec une moyenne de 325 000 exemplaires vendus (+ 1,13 %) et un résultat net consolidé (part du groupe) de 2,9 millions de francs (quelque 500 000 dollars, contre moins 63,5 MF en 1995). En annonçant ce résultat positif en avril dernier, M. Colombani avait indiqué qu'après « l'année de la survie » (1994), « l'année de la refonte éditoriale » (1995), et « l'année de la remise en ordre des comptes » (1996), *Le Monde* était désormais en mesure de se doter d'une stratégie de développement.

Déjà amorcée avec le multimédia, cette stratégie « pourrait trouver des débouchés dans les chaînes thématiques de télévision », estimait M. Colombani.

En juin dernier, Jean-Marie Messier, le PDG de la Générale des eaux devenue l'actionnaire principal du groupe Havas, avait évoqué l'hypothèse d'une solution extérieure à Havas pour les magazines *L'Express* et *Le Point*, que la CEP (Compagnie européenne de publications, filiale à 100 % d'Havas) avait rachetés en 1995 à Alcatel.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES

INSTALLATION DE GICLEURS AUTOMATIQUES

Société d'habitation sans barrières inc. demande des soumissions pour les travaux d'installation de gicleurs automatiques d'un immeuble situé au 4141, Gouin Est dans la municipalité de Montréal-Nord.

CONDITIONS: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé par cet accord et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le Bâtiment (L.R.Q. c.B.1.1.).

INFORMATIONS: Les entrepreneurs obtiendront tous les renseignements ainsi que le dossier de soumission au (514) 255-6628, en s'adressant à M. René Lambert, contre un dépôt non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$), toutes taxes incluses, sous forme d'argent comptant, de chèque ou de mandat-poste émis à l'ordre de Société d'habitation sans barrières. Heures d'ouverture: 14 heures.

GARANTIE DE SOUMISSION: Une garantie de soumission, sous forme de cautionnement par compagnie autorisée, équivalant à 10% du montant de la soumission ou sous forme de chèque visé, de mandat, de traite bancaire à l'ordre du demandeur de travaux, de lettre de garantie irrévocable au bénéfice du demandeur, ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, équivalant à 5% du montant de la soumission et valides pour une période de 45 jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des soumissions, devra être annexée à la soumission.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: À 14 heures (heure locale en vigueur), le 15 août 1997 au 4141, Gouin Est, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions, à l'heure et à la date de clôture ci-haut précisées.

L'organisme ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Cité de Dorval

APPEL D'OFFRES

La Cité de Dorval requiert des soumissions pour la fourniture des biens et services suivants :

Location de boteurs pour les dépotoirs à neige T.R.1997-15

Les soumissions (dépôt 50 \$ non remboursable) seront reçues jusqu'au jeudi 14 août 1997 à 15 h au 60, avenue Martin, Dorval (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

La ville mentionnée ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour toute information concernant cet appel d'offres, incluant documents et conditions de soumission, appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, en spécifiant le numéro du dossier.



1-800-256-7774
Un service de l'U.M.Q.



APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION DE STATIONNEMENT D'INCINATION DE LA PRAIRIE

Date et heures limites de réception des offres: Le 15 août 1997 à 10 h
Heure de Montréal

Prix du document: 50 \$, toutes taxes incluses

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, à partir du 1^{er} août 1997, du lundi au vendredi inclusivement de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant :

Agence métropolitaine de transport
500, Place d'Armes, bureau 2525
Montréal (Québec) H2Y 2W2

Pour renseignements: (514) 287-2458. Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de l'Agence métropolitaine de transport et n'est pas remboursable.

Seules les personnes, sociétés ou compagnies qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet du contrat et qui ont acheté le document d'appel d'offres directement de l'AMT peuvent présenter une offre. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francesca Torasso
Responsable des approvisionnements

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux articles 159 de la Loi des intermédiaires de marché, 139 du Code des professions du Québec et 139 du Code de procédure civile du Québec, à M. Francis Lizotte, que l'instruction d'une plainte disciplinaire à son égard, et ce, relativement aux articles 108, 109, 111(1) (2) (3) et (4), 132, 133, 140, 155, et 157(2) du Règlement du Conseil des assurances de personnes sur les intermédiaires de marché en assurance de personnes, aura lieu le 3 septembre 1997 à 9 h 30 à l'Association des intermédiaires en assurance de personnes du Québec sise au 500, Sherbrooke ouest, 7^e étage, Montréal (Québec), téléphone (514) 282-5777.

Copie de la plainte disciplinaire qui sera instruite, est disponible pour M. Lizotte et/ou son procureur à l'adresse mentionnée ci-haut.

Rosa Abreu,
Secrétaire du Comité de discipline

VILLE MONT-ROYAL TOWN OF MOUNT ROYAL



APPEL D'OFFRES C97-25

CONSTRUCTION DE MASSIFS POUR LATÉRAUX D'HYDRO-QUÉBEC ET DE CF CABLE TV

Des soumissions cachetées seront reçues par le directeur des Services administratifs à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal (Québec), jusqu'à 14 h, le mardi 12 août 1997.

Les soumissions seront ouvertes en public immédiatement après l'heure indiquée, à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Les devis et documents pertinents sont disponibles au bureau du soumissionnaire. Un dépôt non remboursable de 100 \$, toutes taxes incluses, par chèque visé, mandat-poste ou mandat bancaire émis à l'ordre de Ville Mont-Royal est exigé pour l'obtention des documents de soumission.

Ville Mont-Royal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans encourir aucune dépense ou obligation envers les soumissionnaires.

Kevin Whitehall
Directeur des Services administratifs

L'économie canadienne poursuit sa croissance

Trêve dans la guerre des prix de l'essence

Presse Canadienne
OTTAWA

L'essor de l'économie canadienne se poursuit. Le produit intérieur brut canadien, qui représente l'ensemble des biens et services produits au Canada, a continué sa progression au cours du mois de mai, avec une hausse de 0,3 %.

Par rapport au mois de mai 1996, la hausse du PIB a atteint 4 %.

« L'économie canadienne est chauffée à blanc », a commenté Sherry Cooper, économiste chez le courtier Nesbitt Burns, après la publication par Statistique Canada de ses plus récentes données sur le PIB.

Les consommateurs contribuent à la croissance de l'activité économique par leurs dépenses de plus en plus importantes, soulignait Sal Guatieri, économiste principal à la Banque de Montréal.

Depuis 11 mois, les ventes des détaillants ont connu une croissance régulière, et M. Guatieri croit que ce sont les faibles taux d'intérêt qui ont ramené les consommateurs dans les magasins et les salles de montre, pour acheter des biens dont ils avaient retardé l'acquisition.

Les ventes et locations de véhicules ont contribué le plus au gain de 0,5 % du commerce de détail en mai. Au cours de la première moitié de 1997, le nombre de véhicules automobiles neufs vendus a été de 12 % plus élevé qu'en 1996.

Le commerce de gros, ainsi que les services socioculturels, commerciaux et personnels, ont contribué à près des deux tiers de la progression du PIB en mai.

Dans le commerce de gros, l'augmentation a été de 1,3 %. Une bonne partie de la hausse est attribuable aux ventes de produits chimiques agricoles, industriels et ménagers, aux fournitures agricoles et produits en papier.

Selon M. Guatieri, la hausse de 0,5 % du commerce de détail en mai démontre que l'économie intérieure progresse et ne dépend pas des exportations. Des ventes au détail plus importantes créeront plus d'emplois, prédit-il, à mesure que les usines devront répondre à la demande.

Statistique Canada avait d'ailleurs de bonnes nouvelles en ce qui concerne l'emploi, hier.

« L'amélioration rapide de la situation économique a poussé l'emploi à la hausse de 0,9 % entre le premier et le deuxième trimestre de 1997 », signalait l'agence fédérale.

La tendance à la hausse persiste dans la construction, où l'activité s'est accrue de 0,8 % en mai.

La production manufacturière a progressé d'un mince 0,2 % en mai, après avoir connu un bond de 1,6 % en avril. La production en mai a cependant atteint un niveau de 5,7 % supérieur à celui d'il y a un an.

Le secteur minier a connu un recul de 0,9 % en mai, en raison principalement d'une production moindre de pétrole brut.

Mais selon Sherry Cooper, de Nesbitt Burns, aucun autre secteur de l'économie ne montre de tendance au ralentissement, et les résultats du mois de juin devraient s'avérer positifs, a-t-elle avancé.

LISA BINSSE

N'en déplaise aux automobilistes qui en profitaient, la reprise de la guerre des prix de l'essence des deux dernières semaines a été stoppée brutalement. Les pétrolières ont redressé à 64,9 cents le litre le prix de l'essence ordinaire à la pompe dans la région métropolitaine de Montréal, soit une escalade de six cents.

Dans la région de Mont-Joli, dans le Bas-Saint-Laurent, et en Gaspésie, la guerre se maintient et c'est là qu'elle est la plus féroce. Depuis environ une semaine, on peut y faire le plein à 49 cents le litre, soit en deça du prix coûtant de 50,2 cents. Cela a d'ailleurs donné lieu à une mise en demeure du détaillant indépendant Gaz-O-Bar aux grands de l'industrie (Irving, Esso, Shell, Petro-Canada et Ultramar) les intimant de corriger la situation. La pétrolière Irving, omniprésente dans le coin et, dit-on, instigatrice de cette offensive, a rapidement corrigé son prix à 50,2 cents. Elle a été imitée par la moitié des autres pétrolières.

En Gaspésie, à Matane, Gaspé, Grande-Rivière et Chandler, le prix est à 49,9 cents le litre. La Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent sont considérées comme des régions périphériques à la frontière du Nouveau-Brunswick et bénéficient d'un rabais de taxe de 4,6

cents le litre. Cela explique en partie la différence entre le prix coûtant là-bas et celui de Montréal, où il se situait hier à environ 59 cents le litre.

Les détaillants d'essence ne peuvent plus vendre leur essence en deça du prix coûtant.

Dans la région métropolitaine de Montréal, avant la correction, on pouvait trouver de l'essence ordinaire à 58,9 cents. Un détaillant sur la Rive-Sud affichait même 55,9 cents. Hier matin, le garage Super Gaz, à Longueuil, offrait toujours l'ordinaire sans plomb à 58,9 cents. Partout ailleurs, le prix était de 64,9 cents.

Le redressement à Montréal et à Québec, où le prix affiché est de 63,9 cents le litre, fait suite à une hausse du prix de référence à New York, qui s'est traduit par une hausse du prix à la rampe à Montréal qui sera ce matin à plus de 24 cents le litre. Depuis le 25 juillet, le prix à la rampe a grimpé de trois cents le litre.

Le prix du brut est stable. C'est le prix du produit fini qui fluctue beaucoup, en raison d'une rareté sur les marchés américains. Plusieurs raffineries sont présentement fermées pour leur programme de maintenance, dont deux des plus importantes, Tosco et Exxon, qui resteront fermées encore deux semaines.

Toutefois, le prix va peut-être reculer. À la fin d'un mois, le prix anticipé est souvent surévalué. Cela est le cas présentement. De plus, la demande en août est généralement inférieure à celle de juin et juillet, deux mois forts.

La récolte des bleuets sera moyenne au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Comme l'an dernier, on devrait produire 20 millions de livres

Presse Canadienne
DOLBEAU

La cueillette des bleuets au Saguenay-Lac-Saint-Jean ressemblera à ce qu'elle a été l'an dernier: ni bonne ni mauvaise. On devrait en récolter autour de 20 millions de livres.

Une saison bonne, mais pas extraordinaire, prédit Réjean Fortin, des Bleuets Mistassini, parce que les abeilles ont été gécées par le froid lors de la période de pollinisation en juin.

En forêt, cependant, le bleuet sauvage pourrait être plus abondant compte tenu qu'il est moins exposé aux grands vents et est mieux abrité. À certains endroits, toutefois, on remarque que l'eau a manqué.

Dans les bleuetières, les « vendanges » ne sont pas officiellement commencées, seuls quelques cueilleurs ont devancé le signal afin de permettre aux touristes de goûter au fruit bleu, auquel on prête toutes sortes de propriétés thérapeutiques.

Si la cueillette est déjà commencée chez Les Bleuets Mistassini, chez Albanel, une bleuetière où on a récolté 600 000 livres de bleuets l'an dernier, on attendra jusqu'au 7 ou au 8 août, indique Denis Laprise, gérant de la Coopérative d'Albanel. Les fruits ne sont pas encore murs.

Une grande partie des bleuets récoltés sont congelés. Dans la région, il y a au moins quatre usines de congélation, dont Les Bleuets sauvages de Saint-Bruno, qui vend ses services aux producteurs. L'an

dernier, Saint-Bruno a congelé neuf millions de livres de baies bleues.

La consommation du bleuet frais est minime dans la région et n'atteint pas le sixième de la production, explique Réjean Fortin. Cette année, quelque trois millions de livres de bleuets seront mangés frais ou dans des tartes. Des gourmets en tireront un coulis pour agrémenter une crème glacée.

Le reste de la production attendra dans des entrepôts frigorifiques que des entreprises d'alimentation en achète pour la confiture ou les pâtisseries.

Il est difficile de déterminer immédiatement le prix de vente, souligne Réjean Fortin, parce que la région dépend beaucoup du Maine et du Nouveau-Brunswick qui contrôlent le marché américain.

Les nouveaux touristes seront des cyclistes !

LAURIER CLOUTIER

Le cyclisme génère déjà plus de 200 millions de dollars de chiffre d'affaires au Québec et est en train d'y créer un nouveau segment du tourisme d'aventure.

Les ventes de vélos et d'équipements connexes au Québec atteignaient 180 millions dès 1994, soit 31 % du total canadien. Le Québec fournit par ailleurs 75 % de la production canadienne de vélos, avec des manufacturiers comme Procycle, en Beauce — qui vient d'acheter l'américaine Rocky Mountain — et une partie importante des accessoires, avec des firmes tel Louis Garneau, avec une filiale en France.

Le nombre d'amateurs augmente en flèche au Québec. Le parc de vélos atteignait quatre millions en 1995, en hausse de 51 % par rapport à 1992. On vend plus de 650 000 vélos par année au Québec.

La pratique du cyclisme ne cesse de croître, atteignant 57,6 % de la population l'an dernier, contre 38 % en 1981, déclare Michel Archambault, directeur de la chaire de tourisme de l'UQAM et coauteur d'une étude effectuée pour le compte de Vélo Québec.

Le vélo suscite déjà des dépenses de restauration, d'hébergement et d'entretien de plus de 15 millions, qui devraient dépasser 40 millions lorsque le réseau de la Route verte, qui démarre cet été avec un tiers du parcours, sera achevé au tournant du siècle au coût de 88,5 millions. On ajoutera ainsi 2400 kilomètres pour terminer six grandes pistes de 3400 kilomètres, de l'Ontario à la Gaspésie et de l'Abitibi aux États-Unis. Le Québec pourra ainsi aspirer à devenir une destination pour les touristes à vélo.

Déjà, Robert Gagnon, de l'Auberge North Hatley, accueille des clubs américains de cyclistes. À La

réaménager une maison qui deviendra le Café Antoine, en septembre, près de la piste du P'tit Train du Nord, après l'ouverture du Resto de la Gare, en face, en décembre dernier. McDonald's a investi près d'un million dans la réaménagement de la vieille gare de Granby, directement sur la piste.

On compte 800 millions de vélos dans le monde et les baby-boomers délaissent progressivement le tourisme traditionnel. Le cyclotourisme s'est développé plus rapidement en Europe et aux États-Unis. La Route verte devrait doubler les retombées économiques actuelles du vélo, après les investissements de 200 municipalités et du secteur privé.

Seule la marche devance le cyclisme comme activité sportive au Québec. On y compte par ailleurs 1,5 million de skieurs et un million de golfeurs contre 3,6 millions d'amateurs de vélo.

La Route verte s'inspire des grands itinéraires du Danemark et de la Grande-Bretagne et deviendra l'un des plus longs parcours du monde, en reliant en grande partie des pistes actuelles.

Si l'on conçoit des aménagements de qualité, la récolte s'annonce prometteuse. La Société de développement économique des Laurentides prévoit une majoration de l'évaluation foncière près de la piste du P'tit Train du Nord.

Le tourisme d'aventure connaît la plus forte croissance de l'industrie, à des taux annuels de plus de 10 % depuis 1990. Selon la Commission canadienne du tourisme, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et le Japon offrent le plus grand potentiel de visiteurs étrangers. Les États-Unis comptent une certaine d'agences de tourisme à vélo. Au Québec, on commence à organiser des forfaits et voyages à vélo, dont quelques-uns à l'étranger.

700 Affaires

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

FABRIQUE tunisienne de poterie, style européen, faite et décorée à la main, cherche distributeur ou client potentiellement important. 819-377-2884

LAVAL, restaurant, salles de réception, à vendre ou louer, terrain + bâtisse, 5680 des Laurentides, 255-4511

LOT T-shirts (1500), marques renommées, prix imbattable, fin de saison. 739-1479

714 FRANCHISES

AI COMMERCE, clé en main. Cie 12 ans au Canada (liquidité) avec leadership. Formation et soutien fournis. Capital 65000\$ et +. 892-4266

715 SERVICES FINANCIERS

AIDE FINANCIÈRE

Vous possédez REER - FRV - CRI

Nous pouvons vous aider. Aucun frais de dossier. B.F.Q. services financiers 1-888-366-6365, 942-7155

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDE

URGENT, besoin préteur privé, 5000 à 20%. 762-9341

714 SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

800 Avis

801 AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES

AVIS DE FERMETURE DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné à toutes personnes intéressées à l'inventaire pour la succession de Mme Phyllis Mackenzie, qui est décédée le 19 janvier 1997, anciennement de la Ville de Montréal, province de Québec, est situé au bureau corporatif de la Société de Fiducie TD, 1130 rue Sherbrooke ouest, 2e étage, Montréal, Québec H3A 2M5

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire de la succession de Lucie Tanner, anciennement résidente de Montréal, dans la Province de Québec, décédée le ou vers le 7 décembre 1996. Cet inventaire peut être consulté au bureau du liquidateur corporatif, La Société Canada Trust, att.: Ivan Woo, 999 boul. de Maisonneuve O., Montréal, Québec H3A 3L4

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire de la succession de Margaret Cox Henderson, anciennement résidente de Pierrefonds, dans la Province de Québec, décédée le ou vers le 17 avril 1997. Cet inventaire peut être consulté au bureau du liquidateur corporatif, La Société Canada Trust, att.: Ivan Woo, 999 boul. de Maisonneuve O., Montréal, Québec H3A 3L4

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire de la succession de Margaret Cox Henderson, anciennement résidente de Pierrefonds, dans la Province de Québec, décédée le ou vers le 17 avril 1997. Cet inventaire peut être consulté au bureau du liquidateur corporatif, La Société Canada Trust, att.: Ivan Woo, 999 boul. de Maisonneuve O., Montréal, Québec H3A 3L4

805 AVIS DIVERS

COMO Tirage 30: 1120 2441 1109 1557 2205 2941 1833

950 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que la compagnie 9034-0795 QUEBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, 30 juillet 97 Me Albert Labrèche, avocat

PRENEZ AVIS que Giovanni John Polisenio, en sa qualité de père, domicilié au 1615, croissant du Sauve, Brossard, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Rosalia Polisenio en celui de Rosalia Polisenio. Brossard, le 5 juin 1997. Giovanni John Polisenio.

Participez à la lutte contre les maladies rénales. Donnez à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

Volvo vend ses actions de Renault

Associated Press
STOCKHOLM

Le groupe Volvo a annoncé hier la vente à l'Union des banques suisses de toutes les actions Renault qu'il détenait encore, pour un montant de 1,04 milliard \$ CAN.

Le constructeur automobile suédois achève ainsi son retrait du capital de Renault, après une tentative avortée de fusion en 1994.

L'Union des banques suisses devrait maintenant revendre les 11,38 % du capital de Renault cédés par les Suédois à différents investisseurs.

Volvo a réalisé une plus-value supérieure à 130 millions \$ CAN dans l'opération.

DIVIDENDES

Avis est donné par les présentes que les dividendes suivants ont été déclarés.

ÉMETTEUR	ÉMISSION	CLÔT. DES REG.	PAIEMENT	Taux
Fohnestock Viner Holdings Inc.	Cat. A, Cat. B	8 août	22 août	0,06 \$ US
IPSCO Inc.	Ordinaires	10 sept.	30 sept.	0,12 \$
United Dominion Industries Limited	Ordinaires	5 sept.	30 sept.	0,07 \$ US

Montréal Trust

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE

AVIS DE CESSATION D'EXPLOITATION DE LIGNES FERROVIAIRES

Conformément au paragraphe 143 (1) de la Loi sur les transports au Canada, avis est par les présentes donné que la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique (CFCP) a l'intention de vendre les lignes ferroviaires décrites ci-dessous ou, à défaut de transfert, d'arrêter l'exploitation.

Les personnes intéressées à acquérir une ou plusieurs de ces lignes en vue d'en poursuivre l'exploitation doivent manifester leur intention par écrit au plus tard le 30 septembre 1997, à 16 h 30, heure avancée de l'Est, au cadre ferroviaire ci-dessous. Le CFCP n'est nullement tenu d'étudier ou d'accepter les manifestations d'intention qui ne respectent pas les modalités précisées ci-dessus.

LIGNE COMPLÈTE

SUBDIVISION	DU MILLE	AU MILLE	TOTAL	PROVINCE
AMULET	0.0	38.6	38.6	Saskatchewan
MELFORT	49.5	56.3	6.8	Saskatchewan
WHITE FOX	28.4	63.6	35.2	Saskatchewan

Monsieur Gary Standfield
Directeur, Restructuration du Réseau
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique
Gare Union, bureau 366
65, rue Front
Toronto (Ontario)
M5J 1E8

Téléphone : (416) 863-8706
Télécopieur : (416) 863-8577

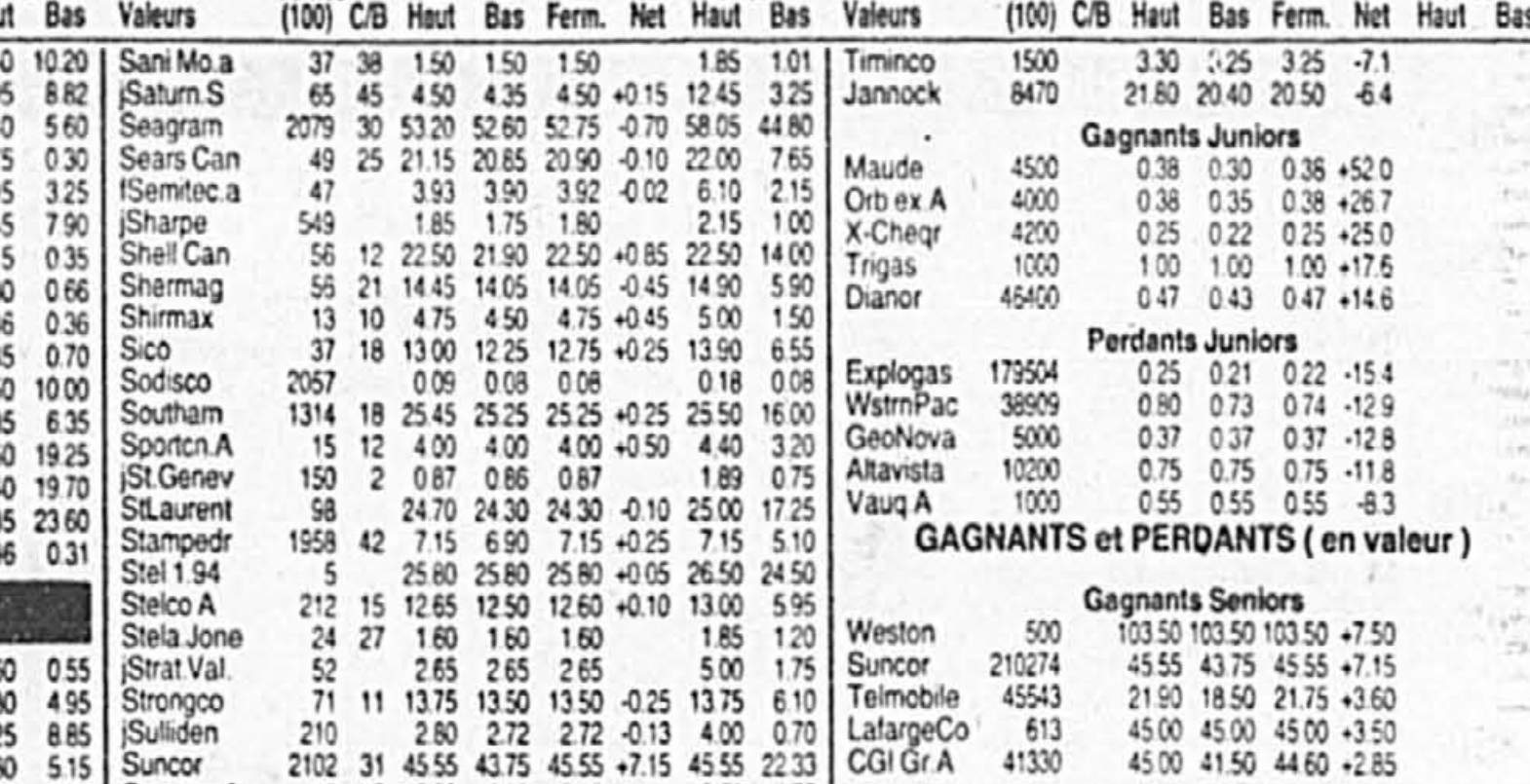
Les parties qui manifesteront leur intérêt devront respecter la procédure et l'échéancier du CFCP pour ce qui est de l'acquisition de lignes. On leur enverra cette information pour leur confirmer qu'on a reçu leur manifestation d'intention conformément au présent avis.

Si personne n'a manifesté d'intérêt à la date limite mentionnée dans le présent avis ou qu'aucune entente d'acquisition des lignes n'est conclue dans les quatre mois suivant cette date, le CFCP pourra offrir au gouvernement fédéral (à certaines conditions), aux gouvernements provinciaux et aux administrations municipales dont les lignes franchissent le territoire de leur transférer tous ses intérêts dans les lignes. Les gouvernements et administrations municipales disposeront de 30 jours pour accepter l'offre du CFCP. Si ce processus ne débouche pas sur une convention de transfert, le CFCP pourrait mettre fin à l'exploitation des lignes.

P. Guthrie
Services juridiques
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique
401 - 9th Avenue SW
20^e étage
Calgary (Alberta)
T2P 4Z4

[illegible]

Ventes	ch.	52 sem.	Ventes	ch.
--------	-----	---------	--------	-----



9.00	2.10	2.60	3	40.00 P	2.60	3.60	Suite à la page C 8
9.00 P	0.50	1.00		45.00	4.00	4.50	

Opt.	Sum	Opt.	Sum	Opt.
------	-----	------	-----	------

Alcan Leaps 99 C 954		20		SF	35.00	P	1.00	1.20	0.95	7	326	Bk Mont C \$57,500	61	67.50	0.40	0.85	0.65	9	19	BCE Inc. C \$41.95	366	9.00	2.10	2.60	3	40.00	P	2.60	3.60					
JA	35.00	20.05	21.05																															
35.00	P	0.05	0.5C	7																														
					40.00	P	2.95	3.20	3.00	3	6	AG 57.00	0.75	1.00	1.20	30	1979	OC	57.50	8.80	9.20	9.10	12	82	AG 32.50	9.40	9.85	9.50	10	88	9.00	P	0.50	1.00

Suite à la page C 8

